



5 Des histoires de tuyaux

Il y a une centaine d'années, des drains et des collecteurs de drains ont été enterrés afin de drainer l'eau des terrains et permettre leur culture.

Ce réseau de tuyaux, faits de ciment ou de terre cuite, a un âge plus que respectable et montre des signes de vieillesse. (...)

9 Le 12ème homme

Depuis le début du mois d'avril, vous pouvez voir évoluer le nouveau robot chargé d'entretenir le terrain de football ainsi que la surface d'entraînement.

La commune de Bottens a fait l'acquisition d'un robot-tondeur de la marque Belrobotics au début de cette année. (...)

13 Un Lucky Luke bien de chez-nous

Quand vous partez à la rencontre d'un vice-champion olympique de tir au pistolet doublé d'un spécialiste des reptiles venimeux, mieux vaut bien choisir ses questions.

Michel Ansermet est à la fois le Lucky Luke et l'Indiana Jones de Bottens (...)



Pascal Mouillet


Cloné enfin... le «nouveau pressoir»

Sommaire

Billet du syndic	3
Infos municipales	4
Place à la nouveauté	4
Des histoires de tuyaux...	5
Fin des petites stations...	5
Séparons les Placettes.....	7
Chlorothalonil.....	7
Les déchets de jardin.....	8
Le 12ème homme	9
Drones.....	10
Etat civil	11
Pressoir	11
Nouvelle boucherie	12
Michel Ansermet	13
Nouveau boursier	14
Emergency	14
SuperMamans	15
Un p'tit coup	15

Chemin de Montfillier 3
1041 BOTTENS

Tél. 021 881 35 44
Fax 021 881 56 08
Natels 076 347 24 94
079 691 44 06
E-mail roberto.chies@gmail.com
N° TVA CHE-281.627.729 TVA



CHIES LOPES SARL
Construction métallique



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Du goût et des couleurs...
...tout simplement.

Bruno SCHATZMANN
Les Placettes ♦ 1041 Bottens
Tél. 021 882 13 13 ♦ Natel 079 321 13 13 ♦ Fax 021 882 13 24


100%
Sustainable



DENIS MATHYS
ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.dmathys.ch
Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch



Ernest Tzaut & Fils SA

Transports
Terrassements
Démolitions

Rue de l'Ancien Four 4
1041 Bottens
tzaut.sa@hotmail.ch

Tél. bureau
021 881 13 02

Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41

- Estimations immobilières
- Courtage immobilier
- Promotions immobilières
- Mise en valeur de biens immobiliers

Route de Lausanne 10 – 1041 Bottens
Téléphone : 021 731 54 64 - Portable : 079 365 10 30
info@immobilier-expertise.ch – www.immobilier-expertise.ch



Immobilier
Expertise



BOUCHERIE - CHARCUTERIE



CHEZ DAVID

RTE DE LAUSANNE 10-12
1041 BOTTENS
021/882.40.40

DU LUNDI AU VENDREDI 8H00 - 18H30
SAMEDI 8H - 12H30
DIMANCHE FERMÉ

Le billet du syndic



Une année bien particulière...

Nous avons tous été confrontés, en ce début d'année, à cette terrible pandémie qui aujourd'hui a fait près de 700'000 morts.

Nos autorités, fédérales et cantonales, ont pris les mesures à la hauteur de cette tragédie aussi inattendue que catastrophique, tant sur le plan humain, social qu'économique.

Nous avons également pris, à notre échelle, des mesures en relation avec cette situation exceptionnelle.

Afin d'assurer la continuité de notre travail tout en respectant les directives édictées, nous avons mis en place, dès l'annonce du Conseil fédéral, des mesures particulières.

- Nos séances de Municipalité se sont faites par téléphone, et ce jusqu'à début juin.
- Pendant toute cette période, nous avons tenu, en plus de nos séances ordinaires, deux à trois séances extraordinaires hebdomadaires « Spécial Covid », toujours par téléphone. Ces séances nous ont permis de suivre au jour le jour la situation et de prendre les mesures adéquates le plus rapidement possible.
- Depuis mi-juin, nous avons repris nos séances présentiels, mais nous avons dû renoncer à les tenir dans notre maison de commune, trop exiguë pour permettre le respect des directives. Nous nous réunissons désormais dans la salle du conseil ; cette manière de faire nous permet de non seulement travailler en gardant les

distances, mais en plus de recevoir ou d'organiser des réunions avec différentes instances ou personnes tout en respectant les normes sanitaires.

- Afin de respecter la distanciation sociale, nous avons mis en place un programme de surveillance de la déchetterie et nous avons, mes collègues et moi-même, été présents à chaque ouverture de celle-ci. Nous tenons ici à tous vous remercier pour votre collaboration et pour le respect des mesures mises en place.
- Nous avons ouvert une Hotline téléphonique afin de pouvoir répondre aux demandes d'aides et mettre en relation les personnes ayant besoin d'aide avec des bénévoles pouvant leur prêter main forte. Cette action a permis de mettre en relation moins de 10 personnes demandant de l'aide avec une vingtaine de bénévoles.
- Nous avons, à deux reprises, contacté nos aînés afin de connaître leur situation et de leur rappeler qu'en cas de besoin ils pouvaient à tout moment compter sur nous.
- Notre personnel communal a été confronté à des modifications majeures dans son travail. Je tiens à les remercier pour leur engagement pendant cette période difficile.

Nous tenons ici à remercier le personnel de l'épicerie Clément qui, malgré les risques encourus, est resté fidèle à son poste et nous a ainsi permis de bénéficier d'un point de service local, cher à beaucoup d'habitants de notre village.

Nous avons aussi une pensée émue pour les familles qui ont dû prendre congé d'un de leur proche dans ces conditions délicates où seule la famille la plus proche pouvait être présente.

A ce jour, une estimation du coût de cette pandémie est d'environ fr. 40'000.- pour notre collectivité. (Mesures prises d'une part, et manque à gagner (locations que nous avons dû annuler) d'autre part.

Notre comportement responsable, aujourd'hui et demain, le respect des mesures barrières imposées par le Canton et par la Confédération, nous permettront ainsi de participer à l'effort entrepris depuis le début de cette année afin d'éviter une nouvelle augmentation dramatique des cas de Covid 19.

Il va sans dire que les choses sont encore compliquées. Nous restons attentifs à la situation qui peut malheureusement se détériorer à nouveau. Nous avons su faire face à cette première épreuve de manière responsable et nous sommes persuadés que, si malheureusement nous devons remettre en place des mesures, nous pourrions à nouveau compter sur vous tous.

Laurent Imoberdorf, Syndic

Prochaines séances du conseil communal:

- Lundi 28 septembre 2020 à 20h00
- Lundi 2 novembre 2020 à 20h00
- Lundi 7 décembre 2020 à 20h00

Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

FERBLANTERIE COUVERTURE

PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS
TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

Paula Boiça

Thérapeute ASCA

Grand-Rue 13
1041 Bottens
079 542 38 67

- Coaching (aide et conseils), confiance en soi.
- Angoisse, séparation, mal-être, douleurs, dépression...
- Conseils en nutrition, perte de poids.
- Drainage lymphatique.
- Massage thérapeutique, soins énergétiques.
- Réflexologie.

Informations municipales

Cartes d'identité et passeports suisses

Nous rappelons aux citoyens suisses que seule la carte d'identité peut être demandée auprès de l'administration communale dans un délai de cinq jours ouvrables. Il vaut également la peine, si vous le souhaitez, de demander à renouveler votre carte d'identité en même temps que votre passeport, ou inversement, car le prix défie toute concurrence. Pour Fr. 8.- de plus, vous obtenez les deux documents, frais de photos inclus. Tout se fait au centre de biométrie à Lausanne.

Travaux bruyants

Bien qu'une grande partie de l'été soit derrière nous, il nous reste encore quelques belles journées et soirées. Nous vous rappelons donc que les travaux bruyants sont réglementés de la manière suivante:

- Du lundi au vendredi de 0800 à 1200 et de 1300 à 2000
- Le samedi de 0800 à 1200 et de 1330 à 1800

Respect de la tranquillité publique

Si bon nombre de personnes ont repris aujourd'hui leurs activités professionnelles, d'autres ont besoin ou profitent encore d'une période de repos. C'est pourquoi nous vous rendons attentifs au fait qu'il est interdit de troubler la tranquillité publique entre 22h00 et 07h00. Nous vous rappelons aussi qu'à l'exception des feux destinés aux grillades, les feux en plein air sont interdits.

Tailles des haies

Il est rappelé qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les dispositions de la Loi sur les routes (disponible sur le site de la commune) soit:

1. À la limite de la propriété ;
2. À une hauteur de 0,6 m. ou la visibilité doit être assurée et maintenue ;
3. À 2 m. dans les autres cas.

Les haies séparant deux propriétés sont du ressort du droit privé.

Elagage des arbres

- Au bord de la chaussée :
À 5 m. de hauteur et à 1 m. à l'extérieur.
- Au bord des trottoirs :
À 2.5 m. de hauteur à la limite de la propriété.

Afin de garantir ces dispositions, nos services communaux procèdent régulièrement à des contrôles et, en cas de non-respect des présentes directives, les propriétaires sont invités à procéder à ce travail ; à défaut de l'exécution de ceux-ci dans le délai imparti, ils pourront être exécutés par un mandataire désigné par la commune au frais du propriétaire.

Sources et références :

<https://www.bottens.ch>
<https://www.bottens.ch/images/Règlements/taille-haies-arbres.pdf>

Extraits :

Site du Canton, La Feuille de l'Orme, règlements communaux.

Laurent Imoberdorf, Syndic

Place à la nouveauté

Durant la période de semi-confinement, tout ne s'est pas arrêté. La place de jeux à côté du terrain de foot a fait peau neuve.

Les installations des jeux existantes étaient vétustes et ne répondaient plus aux normes de sécurité actuelles. L'escalier de grimpe en bois, le tape-cul ainsi que la balançoire ont été remplacés par une tour à grimper et une balançoire nid d'oiseau, le tout posé sur un tapis de dalles anti-choc en caoutchouc. Les normes de sécurité sont devenues sévères et les zones de chutes agrandies. Des dalles de gazon ajourées permettant la pousse d'herbe ont été mises sur les bords afin de réduire l'impact visuel.

La Municipalité a souhaité installer des jeux destinés à recevoir de nombreux enfants pour pallier la ré-

duction du nombre d'installations. Le petit parc situé au chemin du Ru reste quant à lui plus adapté aux petits enfants.

Un généreux donateur a profité des travaux pour offrir un banc en pierre. Un grand merci à lui! Ce banc a été aligné avec les bancs en bois déjà existants et peut ainsi accueillir les joueurs de pétanque ou les mamans qui surveillent les enfants.

Patricia Riva, municipale en charge des parcs et espaces verts



Des histoires de tuyaux

Il y a une centaine d'années, des drains et des collecteurs de drains ont été enterrés afin de drainer l'eau des terrains et permettre leur culture. Ce réseau de tuyaux, faits de ciment ou de terre cuite, a un âge plus que respectable et montre des signes de vieillesse.

Les drains sont des petits tuyaux perforés. L'eau s'y infiltre et arrive dans un tuyau plus grand qu'on appelle un collecteur de drain. Ces tuyaux à leur tour amènent l'eau dans des collecteurs plus grands et l'eau finit par arriver au ruisseau. C'est une explication schématique mais elle suffit pour comprendre la suite.

Les récents changements climatiques provoquent des pluies torrentielles que nous n'avions pas avant. Vous ajoutez à cela des machines agricoles toujours plus grandes et plus lourdes...c'en est trop pour notre pauvre réseau de tuyaux centenaires.

Après de grandes pluies on peut voir apparaître dans certains champs des flaques, semblables à des petits lacs. Dans le milieu rural on les appelle « les mouilles » et elles sont souvent dues à des drains défectueux que les paysans remplacent au fur et à mesure.

Certains tuyaux (collecteurs de drains) abîmés par le temps et le poids des machines, laissent fuir de l'eau. Depuis environ 3 ans, lors de grosses averses, l'eau qui s'échappe augmente et ravine la terre autour du tuyau qui finit par provoquer un affaissement du terrain. Ce phénomène concerne non seu-

lement les collecteurs de drains mais également les plus grands collecteurs.

Pour les réparations, la Municipalité mandate une entreprise pour creuser et rechercher la cause. Une autre entreprise est mandatée pour « visiter » le tuyau. Une caméra embarquée sur un engin télécommandé part filmer le collecteur sur toute sa longueur quand celui-ci le permet. Un rapport avec vidéo à l'appui permet de prendre des décisions pour la réparation en question et sur quelle longueur. Si décision est prise de ne réparer que la zone affaissée, le rapport permettra lors d'un autre affaissement de voir si le collecteur s'est encore détérioré, auquel cas il faudrait le remplacer sur une plus grande distance ou dans sa totalité.

Ceci représente d'importants coûts pour la commune, chaque situation est donc analysée au cas par cas. Pour cela nous avons l'aide d'un bureau d'ingénieurs géomètres, le bureau Courdesse.

Voici quelques incidents récents:

- Mars 2017, dans un champ vers le chemin de Mandou il a été remarqué 2 affaissements du terrain sur 2 collecteurs différents. Des réparations locales ont été effectuées.
- Février 2019, au chemin de la Soucettaz, l'eau d'un collecteur a raviné la terre sous le chemin, il a été réparé en seulement 48 heures.
- Janvier 2020, un effondrement est apparu sur le terrain d'entraînement de foot, il a tout de suite été rebouché pour des questions pratiques. L'étude du collecteur est en cours.



Effondrement dans un champ

- Avril 2020, à Mandou, un effondrement plus grand est apparu dans un champ. Un tronçon du collecteur a dû être remplacé.

Chaque citoyen paye une taxe d'épuration sur les m³ d'eau consommés. Une partie de ces taxes est prévue pour l'entretien et le renouvellement du réseau d'eaux claires et usées.

Patricia Riva, municipale en charge de l'épuration

La fin des petites stations d'épuration

Régionalisation des STEP

Les premières stations d'épuration du canton de Vaud sont apparues dans les années 50.

De 1960 à 1980, la politique environnementale pousse les villes et villages à construire leurs propres STEP (station d'épuration).

Notre petite STEP construite en 1979 est actuellement surchargée et a de faibles performances de traitement des eaux.

En 2010, le canton de Vaud a défini un

objectif de plan cantonal dans le but d'améliorer le niveau de traitement de l'eau en particulier pour les micropolluants (résidus de médicaments, herbicides, hormones etc..). Il pourra ainsi répondre aux exigences de la loi fédérale sur la protection des eaux.

Le canton souhaite moderniser les installations vieillissantes et rationaliser l'épuration en regroupant des villages sur des installations régionales performantes. Seules les STEP de plus de 8000 habitants sont concernées par le traitement des micropolluants. Les STEP plus petites ont une taxe de 9.-/habitant. En 2017, Bottens a rejoint

l'étude de régionalisation menée par le bureau d'ingénieur Holinger, aidé par la DGE (Département Général de l'Environnement).

Cette étude a comparé 2 variantes:

1. Chaque village rénove sa STEP en conformité avec la loi fédérale sur la protection des eaux
2. Les villages de Cugy, Bottens, Fey, Goumoëns, Montilliez, Morrens, Oulens-sous-Echallens et Villars-le-Terroir rejoignent une nouvelle grande STEP régionale à Echallens.

Les résultats de l'étude démontrent que financièrement et logistiquement il est préférable de se régionaliser.

En 2019 Bottens a choisi de poursuivre sa participation au projet dans la 2ème phase qui consiste en un projet d'une STEP régionale. Celle-ci sera appelée ASET (Association STEP Echallens Talent). Un COPIL (comité de pilotage) a été formé avec les municipaux de chaque village concerné, afin d'étudier la réalisation d'un tel projet. Il a fallu rédiger les statuts de la nouvelle STEP régionale, calculer les coûts, le financement et également trouver l'emplacement. Le bureau d'ingénieurs Holinger a été mandaté pour mener à bien cette 2e étape en tant que BAMO (Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage) aidé par la DGE.

Fin 2019, des séances d'information ont été organisées afin d'expliquer le projet à tous les membres des exécutifs (municipaux) et législatifs (conseillers communaux). Des commissions ad hoc ont été nommées au sein des législatifs de chaque village concerné pour étudier les statuts de la future STEP régionale.

Fin 2020, les statuts seront présentés sous forme d'un préavis dans chaque village et les conseils communaux voteront l'acceptation ou non de ces statuts.

A Bottens plus précisément

Si Bottens vote en faveur du préavis, nous serons connectés à la STEP d'Echallens en 2026 (selon le calendrier de l'étude de régionalisation).

Si Bottens refuse le préavis, nous devons très rapidement reconstruire notre station d'épuration dans sa totalité afin de répondre à la loi sur la protection des eaux, sans toutefois traiter les micropolluants, mais en payant une taxe de 9.- par habitant et par année. Elle devrait être dimensionnée pour la population actuelle et future.

A ce jour nous comptons de nombreuses pannes à la STEP de Bottens qui sont malheureusement régulières. Les pièces sont usées. Elles sont dans certains cas réparées et parfois remplacées.

La Municipalité tente de réduire au maximum les dépenses, mais nous nous devons d'épurer notre eau le mieux possible jusqu'à l'éventuelle

régionalisation. Par ailleurs le sous-dimensionnement des bassins pose un problème lors de fortes pluies. La STEP se noie littéralement sous l'eau et tout ce qui déborde fini au ruisseau. C'est une pollution ponctuelle qui est actuellement tolérée par la DGE car nous avons le projet de nous régionaliser. Dans le cas contraire il faudra agir vite.

Notre employé communal Nik Binggeli, avec l'aide de Henri Guignard et Jean-Pierre Staub, travaillent dur pour maintenir notre STEP en état de fonctionnement. Nous tenons à les remercier vivement à travers ces quelques lignes car c'est un travail dur et inévitablement malodorant!

Patricia Riva, municipale chargée de l'épuration

Avis à la population

Trop de déchets se retrouvent à la STEP et posent de réels problèmes en causant des pannes qui coûtent cher au contribuable.

Voici une liste non exhaustive de tout ce qui est jeté dans les toilettes et ne devrait pas l'être : serviettes hygiéniques, tampons, lingettes, préservatifs, q-tips, cigarettes, restes de nourriture, litière pour chat, huile, détritres de toutes sortes.

La Municipalité demande expressément à la population de faire un effort afin de limiter les dégâts sur nos installations et d'éviter des pollutions. **Le bon fonctionnement de notre STEP est de la responsabilité de chacun. Une bonne épuration c'est aussi un ruisseau en meilleure santé. Pensez-y et préférez la compacteuse à déchets plutôt que les toilettes !**

Tous les documents concernant l'Épuration Vaudoise :

<https://www.vd.ch/themes/environnement/eaux/protection-des-eaux-epuration-pgee-agriculture-biologie-et-chimie-des-eaux/evacuation-et-epuration-des-eaux-stations-depuration-des-eaux-usees-step/>



Notre STEP se trouve au lieu-dit : Creux d'Enfer...tout est dit !



Michel Rime SA


 Chauffage


 Sanitaires


 Conduites
en fouille


 Energies
renouvelables


BKW
 BUILDING
 SOLUTIONS

Michel Rime SA
 Chemin de la Clopette 7
 1040 Echallens
 www.michelrimesa.ch

021 881 11 70
 021 882 10 57
 info@michelrimesa.ch

Séparons et rénovons les Placettes

En 2018 le conseil communal a voté favorablement le préavis concernant une demande de crédit d'étude pour la mise en séparatif du chemin des Placettes et du lieu-dit « La Clâtre » ainsi que le remplacement de la conduite d'eau potable, la réfection de la route et le remplacement de l'éclairage public. En janvier 2020 le même conseil a approuvé l'étude en votant favorablement le préavis pour les travaux. Ces documents se trouvent sur notre site <https://www.bottens.ch/vie-politique/conseil-communal/documents> (préavis).

Le début des travaux a été un peu retardé à cause du Covid-19. Il a cependant pu commencer le 25 mai dès que le conseil fédéral a autorisé la reprise des chantiers.

L'Etat oblige les communes à séparer les eaux usées (eaux sales provenant des lavabos, WC, buanderie) des eaux claires (eau de pluie, des toits, des routes, etc). Les propriétaires sont quant à eux tenus de se mettre en conformité sitôt que leur quartier ou leur rue est en séparatif.

En séparant l'eau claire de l'eau usée, nous évitons ainsi de « nettoyer » des gros volumes « d'eau propre » à la station d'épuration, cette eau pouvant partir directement au ruisseau (le Talent).

En faisant le séparatif de la Clâtre et du chemin des Placettes, Bottens aura fait le 85% de son séparatif. Nous profitons de l'ampleur des travaux pour rénover le chemin des Placettes : il y aura un trottoir et des nouveaux lampadaires, les fils électriques seront enterrés les anciens poteaux en bois, malgré leur charme d'époque, disparaîtront. La place de l'église profitera également d'un lifting avec un réaménagement qui lui rendra ses titres de noblesse. Les travaux devraient se terminer au printemps 2021.

La Municipalité prie, les riverains, propriétaires terriens ainsi que les usagers du chemin, d'excuser les nuisances occasionnées dans tout le quartier. Bientôt nous aurons une jolie rue sécurisée, une place remise à neuf et les travaux ne seront plus qu'un lointain souvenir.

Patricia Riva, municipale en charge de l'épuration



Place de l'église en 2019



Poteau électrique actuel avec lampadaire

Chlorothalonil, Bottens pas épargné !

Dans l'édition de février 2020, sous le titre « L'ombre d'un doute », nous avons déjà consacré un article à ce fongicide potentiellement cancérigène présent dans l'eau potable.

L'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) avait édicté en août 2019 une directive fixant le seuil maximal de tolérance de chaque métabolite du chlorothalonil à 0,1 microgrammes/litre, soit une division par 1000 de l'ancienne norme qui se situait à 100,0 microgrammes/litre. A cette période, seuls 6 métabolites pouvaient être détectés et les ressources de l'Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE), notre fournisseur, étaient très majoritairement au-dessous de cette nouvelle norme.

Notre optimisme du début de l'année a été douché par la découverte, peu après, d'un nouveau métabolite, le R471811. Il s'avère que sa présence est 10 fois supérieure aux

métabolites recensés jusque-là. Cette mauvaise nouvelle a fait basculer plus de 80 % des eaux souterraines captées en Suisse dans le camp des ressources non-conformes. Ce séisme a encore été amplifié par la révélation de résidus du chlorothalonil également dans certaines rivières, dans le lac de Neuchâtel et dans...l'eau d'Evian.

Et Bottens me direz-vous ? Le résultat des analyses effectuées en mars 2020 révèlent des résidus du fameux fongicide à 0,17 microgrammes/litre alors que la limite est à 0,1 ug/l, soit un dépassement de 0.07 ug/l. Bien que très inférieure à celle de nombreuses autres communes, cette non-conformité est prise très au sérieux par votre Municipalité ainsi que par notre fournisseur, l'AIAE.

Dans un premier temps, cette dernière s'est trouvée dans l'obligation de mettre en décharge un certain nombre de ses ressources. De ce fait, elle s'alimente davantage auprès du Service des eaux de la ville

de Lausanne, dont la production provient du lac Léman, pour l'instant miraculeusement épargné, depuis l'usine de St-Sulpice.

Cette mesure peut avoir des conséquences sur la dureté de l'eau, qui s'en trouve modifiée, ce qui implique la dissolution de la couche de calcaire formée par l'eau dure à l'intérieur des conduites. Le métal est ainsi mis à nu et crée une suspension de particules de corrosion qui peut causer des désagréments par la présence de rouille (eau colorée) dans l'eau potable.

L'AIAE a mis en place un système de purge des conduites intercommunales et communales dès la connaissance de cette problématique. Ces purges seront répétées aussi souvent que nécessaire.

La décision a également été prise d'augmenter sensiblement le nombre d'analyses afin de mieux suivre les valeurs de métabolites dans notre eau potable.

Que propose la directive fédérale en cas de non-conformité ? Elle suggère trois solutions : mettre hors course la source polluée et approvisionner le réseau via une autre source sans délai ; diluer l'eau polluée avec d'autres ressources pour faire baisser le taux dans un délai d'un mois ; trouver une solution qui règle le problème définitivement dans un délai de deux ans. En parallèle, l'OSAV dit que l'eau contenant plus de fongicide que la valeur admise ne représente pas de danger immédiat pour la santé, mais il n'exclut pas un risque cancérigène à long terme. En revanche, il ne dit rien sur le seuil toxicologique qu'il ne faudrait absolument pas dépasser. En effet, comment comparer un dépassement tel qu'à Bottens et celui de certaines sources qui vont parfois jusqu'à

un taux 60 fois supérieur à la norme ?

Vous aurez tous compris qu'en l'état actuel, la qualité de notre eau n'est pas dégradée et que ce sont, heureusement, des analyses toujours plus pointues qui lancent des appels préventifs. Pour mieux imaginer ce propos, il faut savoir qu'en appliquant la norme fixée pour le chlorothalonil, il faut bien plus de 6'000 ans pour consommer la valeur d'un cachet de Dafalgan de 500 mg, en considérant que chaque personne consomme 2 litres d'eau par jour !

Une petite lueur d'espoir quand même : alors que dans un premier temps, il apparaissait qu'il fallait plus de 10 ans pour que cette matière active disparaisse, des

informations récentes parle de 5 à 7 ans.

Pour rappel, l'utilisation du chlorothalonil a été totalement interdite au début de cette année.

La Confédération aimerait publier des chiffres concernant l'état de cette pollution en Suisse à la fin de l'été. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation en Suisse et bien entendu à Bottens dès que nous serons en possession de nouveaux résultats. Le municipal responsable reste à votre entière disposition en cas de question.

Gérard Stettler, municipal

Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine...

Nos jardins reffleurissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites.

La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées, on les appelle des « néophytes », sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers.

Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs « grands arbres » de nos forêts de demain.

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais ! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon.

Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger ; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 « Année internationale de la santé des plantes ».

Le dépôt de déchets verts en forêt est

donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrassez vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels !

Dans ce but, la Municipalité met à votre disposition, 24h/24h, une benne à l'extérieur de la déchetterie et, aux heures d'ouverture de celle-ci, un coin pour tous vos branchages. Pour ces derniers, il est aussi possible, sur demande, de les déposer en dehors des heures d'ouverture. Par avance merci de participer à la préservation de nos belles forêts.

ForêtsSuisse et Gérard Stettler, municipal



Les déchets de jardin n'ont pas leur place dans la forêt

Le 12ème homme est arrivé!

Depuis le début du mois d'avril, vous pouvez voir évoluer le nouveau robot chargé d'entretenir le terrain de football ainsi que la surface d'entraînement.

La commune de Bottens a fait l'acquisition d'un robot-tondeur de la marque Belrobotics au début de cette année. Il s'agit du Bigmow-connected Line, considéré comme le robot le plus performant présent sur le marché. Equipé de 5 têtes de coupes flottantes et de 5 sonars de détection d'obstacles, il est aussi le plus silencieux. Avec ses 105 cm de largeur de coupe, il peut entretenir une surface allant jusqu'à 24'000 m2.

Ce robot, d'une valeur de CHF 19'000.- nous apporte de nombreux avantages.

Tout d'abord économiques. En effet, nous procédions à un peu plus de 40 tontes par année à raison de 4,5 heures par tonte. Cela signifie qu'en 4 ans d'utilisation, le robot sera complètement « amorti » avec l'économie de main d'œuvre que nécessitait la tonte au moyen d'un tracteur.

Sur le plan de la qualité, le fait que le terrain soit entretenu en permanence offre une qualité d'utilisation égale à tous et en tout temps.

Au plan environnemental, il s'agit vraiment d'une solution d'avenir. Ses émissions de CO2 sont fondamentalement inférieures à la solution antérieure et nous pouvons également réduire l'emploi d'engrais chimiques du fait qu'il assure un mulching

parfait, synonyme d'une fertilisation et d'une résistance du terrain supérieures.

Les caractéristiques de ce robot font que la qualité du signal de guidage est telle que les signaux parasites ne perturbent pas son travail. Pour la sécurité de tous, les lames de coupe sont équipées de déflecteurs de protection. D'autre part, si le robot est soulevé, la rotation des lames est instantanément interrompue. Il est équipé d'un système anti-vol et il alerte immédiatement, en cas d'incident, les personnes responsables sur leur mobile via son application. On peut ensuite le tracer grâce à un système embarqué.

Nous l'avons programmé de telle manière qu'il ne tonde la surface d'entraînement que la nuit afin de laisser libre l'accès aux enfants à ce terrain durant la journée. Il est bien entendu neutralisé pour laisser place aux amateurs de ballons ronds à chaque fois que nécessaire. Merci à chacun de respecter son travail et de n'actionner son presseur STOP qu'en cas d'absolue nécessité. En cas de besoin, vous pouvez aussi atteindre le soussigné au 079 385 04 99.

Comme vous aurez pu le constater en arrivant au village, son utilisation depuis quatre mois donne entière satisfaction et notre terrain de football a fière allure.

En conclusion, l'acquisition de ce robot-tondeur représente une économie intéressante en termes de main-d'œuvre et d'équipements, une augmentation



Le robot ne tond que la nuit!

concrète de la qualité de la prestation et un pas intéressant en direction d'un plus grand respect de l'environnement.

Gérard Stettler, Municipal

philippe jaton s.a.

Electricité - Téléphone
Télé-réseau
Bureau d'études
Grand-Rue 5, 1041 Bottens
chpanchaud@citycable.ch

Maitrise fédérale
Tél: 021 881 30 44
Fax 021 881 59 80

Auberge de l'Ecusson Vaudois
1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et AlexandreHutter au fourneau

Tél: 021 881 13 46

de la tête aux pieds

coiffure, esthétique & massages

DE LA TETE AUX PIEDS
Grand Rue 25
1041 Bottens

Catherine (ASCA + RME)
Drainage lymphatique Vodder
079 417 93 28

Virginie (ASCA)
Drainage lymphatique Vodder
Massage empirique - reboutement
079 542 26 74

Coralie
Esthétique
079 245 65 83

Tiffany
Coiffure
021 881 33 38

Prochain rendez-vous:

Drones

Informations par l'Office fédéral de l'aviation civile OFAC



Règles et informations sur les drones

Les drones sont des appareils volants télécommandés, en général de petite envergure et assimilés sur le plan juridique aux modèles réduits volants.

Aucune autorisation n'est nécessaire pour les modèles dont le poids est égal ou inférieur à 30 kg.

Le « pilote » doit toutefois maintenir un contact visuel permanent avec le drone. Il n'est pas non plus permis de faire circuler un tel engin au-dessus d'un rassemblement de personnes.

Les conditions d'utilisation des drones d'un poids égal ou inférieur à 30 kg figurent dans l'ordonnance du DETEC sur les aéronefs de catégories spéciales.

Je suis au fait de la législation et je m'y tiens.

Je pilote prudemment, car:

- Je maîtrise mon drone
- Je respecte la sphère privée d'autrui
- Je ne représente aucun danger ni pour les personnes, ni pour les animaux
- J'évite les réserves naturelles
- Je me renseigne sur les éventuelles restrictions de vol auprès des autorités locales
- Je m'écarte à temps en présence d'autres aéronefs
- Je bénéficie d'une couverture d'assurance suffisante

Sans autorisation, je n'ai pas le droit d'utiliser mon drone:

- À moins de 5 km d'un aéroport ou d'un héliport
- À plus de 150 m au-dessus du sol à l'intérieur d'une zone de contrôle
- À proximité du lieu d'intervention des secours ou de la police
- Au-dessus ou à moins de 100 m d'un rassemblement de personnes
- Sans garder un contact visuel permanent avec lui
- Si son poids total en vol excède 30 kg

Christian Jaquier, municipal

Cyber arnaque

Escroquerie livraison de colis



Des escrocs vous contactent par mail en prétendant devoir livrer un colis.

2 procédés possibles

- Les escrocs se font passer pour des enseignes reconnues comme La Poste, DHL et UPS
- Les escrocs vous demandent d'acheter des cartes cadeaux ou des Paysafecard et de leur envoyer les codes de ces cartes afin de valider la livraison
- Les escrocs vous envoient un lien internet et vous demandent de remplir vos coordonnées bancaires pour payer des frais dérisoires afin de valider la livraison.
- Vous recevez un sms pour valider le paiement, et faute d'attention, vous payez un montant très élevé pour finaliser la livraison.

Il s'agit d'arnaques ! Aucune entreprise officielle n'utilise ces moyens de paiement !

Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 – 021 881 66 01

www.boulangerieclement.ch

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30

Dimanche: 7h-12h 17h-19h

*P.*Clément

SCHMALZ patrick
construction générale

Patrick Schmalz +41 21 881 58 12
1053 Cugy / VD info@patrick-schmalz.ch



Pompes Funèbres Générales SA

Edmond Pittet – Maupas 6 (St-Roch) – Lausanne – 021 342 20 20

Alain PANCHAUD, assistant funéraire

Ch. du Cottin 8, Bottens – 079 283 31 22 / 021 881 35 32

Nicole LEYA-SCHWIN

Grand-Rue 7, 1040 Echallens – 021 882 20 22



COURS D'ANGLAIS A BOTTENS

Adultes/Elèves/Enfants

Cours en privé ou en groupe
Tracey Keenan: 076 558 3710
Langue Maternelle Anglaise
Diplômée TESOL

Etat civil du 11 janvier 2020 au 1er août 2020



Enzo Santos Eusébio est né le 23 janvier 2020
 Noah Bayer est né le 25 janvier 2020
 Nila Coowar est née le 31 janvier 2020
 Inês Teixeira Pinto est née le 7 mars 2020
 Vicente Catrino Silva est né le 11 mars 2020
 Matti Mancini est né le 20 mars 2020
 Mila Peköz est née le 24 mars 2020
 Charlie Kissling est né le 16 avril 2020
 Eliot Fridelance est né le 22 avril 2020
 June Mottaz est née le 2 mai 2020
 Ayan Batista est né le 24 mai 2020
 Kaylan Châtelain est né le 25 mai 2020



Charlotte Vesin et Yannick Panchaud se sont unis le 6 juin 2020
 Laura Basset et Thierry Bertschi se sont unis le 13 juin 2020
 Imme Bayer et Olivier Pache se sont unis le 17 juillet 2020
 Melany Hossmann et Yannick Gautier se sont unis le 17 juillet 2020



Roger Longchamp est décédé le 27 mars 2020
 André Bavaud est décédé le 29 mai 2020
 Thérèse Panchaud est décédée le 5 juin 2020

Divers

Cloné et tout neuf le « pressoir »

Il ressemble comme deux gouttes d'eau à son prédécesseur qui datait de 1810.

Ce dernier avait abrité une forge, une fromagerie, du logement, un pressoir, le matériel des pompiers. Mais surtout, c'était durant une longue période, un bureau postal (accueillant un certain temps l'unique téléphone local) au centre de Bottens. Les diligences y stationnaient. Elles pouvaient y manœuvrer, on était alors sur la place du village (à témoin, la multitude de fenêtres orientées plein nord de la ferme qui lui fait face).

Lorsque la copropriétaire Madeleine Bavaud rentra en EMS et dut se défaire de sa propriété, la commune qui ne possédait alors que la moitié du bâtiment, s'est logiquement portée acquéreur. Elle pouvait bénéficier d'un droit de préemption ainsi que d'un prix préférentiel, se-

lon le souhait de Madame Bavaud. Mais, coincée par la limite du frein à l'endettement, elle dut se résoudre à vendre des actions de la Romande Energie pour financer l'opération. Le Conseil communal entérina l'octroi du crédit, après une discussion nourrie, par 22 oui, 9 non et 2 abstentions.

La Municipalité souhaitait, en 2009, transformer le volume pour réaliser quatre petits appartements au loyer non spéculatif. Las, de multiples péripéties retardèrent le projet. La plus émotionnelle fut sans conteste l'arrêt du chantier, offrant longtemps aux badauds des images de bombardement. En fin de compte, tout fut rasé et fit place à un bâtiment construit à l'identique. Les Bottanais retrouvèrent avec joie la bâtisse un peu haute sur patte qu'ils connaissaient bien. Les trois couleurs des façades, soigneusement sélectionnées par notre exécutif, apparaissent discrètes et soulignent avec

une parfaite harmonie l'architecture particulière du « nouveau pressoir ».

Onze ans, c'est un peu long pour une telle réalisation, mais le résultat en vaut vraiment la peine.

Pascal Moullet



Une boucherie s'installe à Bottens

Qui se souvient encore des mises de viande? C'était il y a, disons, 50 ans. Lorsqu'une bête était blessée, on l'amenait pour l'abattage dans le vétuste local sis au rez de la maison de commune.

Les Bottanais, informés du débit par le tamtam local, s'entassaient face au crieur. Après avoir misé des morceaux découpés plus ou moins chirurgicalement, ils repartaient riches de quantités industrielles de bouilli, de rôti et de viande à hacher. Ils en remplissaient alors le congélateur communal.

En 2020 la tradition n'a plus cours! Et dans notre village, pour la première fois de son histoire, une boucherie-charcuterie va voir le jour.

En ce moment, c'est l'effervescence dans l'aile sud du bâtiment abritant l'épicerie Clément.

Les ouvriers aménagent trois locaux: le commerce de peinture migre côté Grand-Rue, une agence immobilière occupera un bureau au sud et la future boucherie aura pignon sur rue.

Cette dernière comprendra un local de vente avec un présentoir long de trois mètres, un laboratoire de production, et une zone de stockage de la viande fraîche.

Aux commandes, David Perroud, 26 ans, fils de Patricia, propriétaire du magasin de peinture et de l'agence immobilière. Il a déjà roulé sa bosse à Orbe, à Cugy et à Lausanne.

Ce jeune boucher est avant tout un passionné de sa profession. Mais il sait que ses débuts, entre Covid et fermeture de route, ne seront pas faciles. Par contre il est persuadé qu'une clientèle locale, amatrice de produits de qualité, existe.

Car qualité il y aura: la viande est fraîche, exclusivement suisse et si possible locale, la charcuterie artisanale.

Et pour en avoir l'eau à la bouche, voici un florilège de ses propositions:

- Côte de bœuf rassie à choisir par le client dans l'armoire de maturation
- Saucisse à rôtir fabriquée selon une ancienne recette fribourgeoise
- Plateau apéro valaisan (sur commande)
- Fondue valaisanne, son bouillon de vin rouge et ses sauces maison
- Toutes les fondues à la découpe
- Grillades diverses et sauces idoines

En outre, à midi, David proposera des poulets rôtis à Fr. 10.-

Bien sûr, l'assortiment offert peut s'élargir sur commande.

La date d'ouverture prévue est le jeudi 1er octobre 2020.

Durant la première vague du Covid, les gens se sont rendu compte de l'importance du commerce local.

Espérons qu'ils s'en souviennent dans le futur et persistent à acheter au village.

C'est en tout cas ce que nous souhaitons à notre nouveau commerçant.

Pascal Moullet

Apéro d'ouverture de la boucherie-charcuterie et de l'agence immobilière

**SAMEDI 3 OCTOBRE
2020
de 08h00 - 12h30**

Bienvenue à tous !

Et encore ...

Horaires :

lundi-vendredi : 08h00 – 18h30
samedi : 08h00 – 12h30

Paiements : Liquide et cartes

Tél. 079 313 08 74
021 882 40 40

Courriel :

boucheriecharcuteriechezDavid@gmail.com



Mettez du peps dans votre assiette!

Florence Maire Nutritionniste

079 690 24 72 · vitamine.nutrition@bluewin.ch · Chemin des Planches 7 · 1041 Bottens



Marilou COIFFURE

Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens

MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89

THIS GREEN, une coloration 100% naturelle. Une teinture efficace composée exclusivement à base de plantes, de fleurs et d'écorces labellisées bio.

Michel Ansermet : vice-champion olympique et aventurier



La vipère verte chinoise du Mont Mang Shan

Quand vous partez à la rencontre d'un vice-champion olympique de tir au pistolet doublé d'un spécialiste des reptiles venimeux, mieux vaut bien choisir ses questions.

Michel Ansermet est à la fois le Lucky Luke et l'Indiana Jones de Bottens et je suis reparti de chez lui captivé par ses exploits sportifs et aventuriers.

Dès son plus jeune âge, il commence une vie d'aventurier et n'hésite pas à ramener à la maison, au grand dam de sa maman, des vipères aspics venimeuses et autres araignées qu'il capture dans la nature tessinoise lors de ses vacances.

Mais l'aventurier aime aussi le sport.

D'abord attiré par les sports d'équipe, il faudra un coup du sort et un pépin physique pour qu'il commence à 18 ans le tir au pistolet qui l'emmènera jusqu'au podium olympique.

En 1994, Michel Ansermet arrête de travailler pour se consacrer exclusivement au tir au pistolet à 25 mètres tir rapide dans le but de préparer les Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 et de Sydney en 2000.

L'entraînement pour arriver au top le jour J est colossal: 40 heures par semaine réparties à raison d'un tiers pour le tir, puis beaucoup de visualisation, de méditation et d'autres sports comme le vélo et la salle de force.

Le tir au pistolet à 25 mètres tir rapide est une discipline olympique depuis 1896.

Actuellement, chaque athlète effectue 60 tirs par série de 5 sur 5 cibles pivotantes. Quatre séries doivent être complétées en 8 secondes chacune, quatre autres en 6 secondes et les quatre dernières en 4 secondes.

Les 6 meilleurs tireurs en qualification se qualifient pour la finale.

A ce petit jeu, Michel Ansermet s'est montré impérial à Sydney le 21 septembre 2000 pour rafler l'argent olympique. Il manque d'un rien le précieux métal jaune pour un maudit 8 dans les finales, mais le résultat est fantastique et à la hauteur de tous les sacrifices.

Il sera ensuite entraîneur-chef du tir au pistolet et chef du sport d'élite de la fédération suisse de tir de 2001 à 2009.

Cette parenthèse sportive terminée, Michel Ansermet a pu poursuivre pleinement sa passion de toujours pour les reptiles en devenant directeur du Vivarium de Sauvabelin entre 2010 et 2015, puis, plus récemment, directeur d'Aquatis.

Il est avant tout un homme de terrain avec plus de 50 expéditions dans le monde pour attraper les reptiles afin de les ramener aux scientifiques qui les examinent avant de les relâcher.

Si vous lui dites que le job est dangereux, il vous répond tranquillement que « le seul danger dans la jungle s'est de s'encoupler sur une racine, ce n'est pas les animaux sauvages. »

En cherchant bien, il s'est fait une frayeur avec une vipère à corne

qu'il ne savait où mettre pour avoir les mains libres et la plaça quelques instants dans sa bouche pour lui maintenir la gueule fermée.

Ou plus récemment au Sri Lanka pour la capture d'un crocodile. Ne parvenant à l'attraper, il lui sauta dessus depuis le bateau. Une fois sur son dos, il réalisa que d'autres plus grands étaient dans les parages et il se dépêcha de remonter dans le bateau avec sa prise.

Actuellement, Michel Ansermet est le responsable mondial du programme de conservation de la vipère verte chinoise du Mont Mang Shan que vous pouvez voir sur la photo de l'article ou en chair et en os à Aquatis.

En proie à la contrebande pour ses vertus aphrodisiaques, cette splendide vipère était grandement menacée de disparition, mais sa surproduction en élevage sur plusieurs sites contrôlés permettra le ravitaillement du marché chinois pour tuer le marché noir. Certes, cela fait mal au cœur, mais le mal est nécessaire.

Plus proche de chez nous, il espère mettre en place la sauvegarde de deux espèces de nos contrées qui sont la salamandre, ainsi que l'arpon, un petit poisson surnommé le roi du Doubs.

Finalement, ses priorités pour Aquatis seront d'attirer les familles avec des prix plus attractifs et d'avoir une implication pédagogique plus forte avec la présence de bénévoles tout au long du parcours du musée-aquarium pour raconter des histoires et anecdotes sur les animaux.

Les bénévoles sont d'ailleurs les bienvenus auprès d'Aquatis pour ce genre d'activité qui représente environ 6 jours de bénévolat par année.

Finalement, mon plaisir a été énorme d'écouter ce sportif talentueux et spécialiste des reptiles et crocodiles.

Je le remercie pour sa disponibilité et reviendrai pour écouter la suite des aventures.

Philippe Guignard

Entrée en fonction chaotique



Monsieur Nicolas Salis, notre nouveau boursier communal, ne s'attendait sans doute pas à une entrée en fonction aussi chaotique ce 1er avril 2020.

En fait de poisson, il eut droit à une maison communale fermée à double tour, à des municipaux et des collègues se tenant à distance réglementaire, à des échanges virtuels avec des administrés qu'il ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam. On pouvait rêver mieux comme

accueil! Heureusement, un mois de transition avec sa prédécesseure, Madame Johanna Bocksberger, lui ont bien facilité les choses.

Chalenois, Monsieur Salis, 34 ans, célibataire, est au bénéfice d'une maturité commerciale en banque. Il a acquis une expérience dans les milieux bancaires et fiduciaires. Son taux d'activité à Bottens est de 45% et il est à la recherche d'un emploi complémentaire. Il se passionne pour le cinéma, réalise des monuments célèbres en Lego et pratique le badminton.

Son cahier des charges est impressionnant. Le boursier a la maîtrise d'un budget de 5 235 000 francs (2019). Il comptabilise 1200 écritures par année (certaines comprennent plusieurs montants). Certes, il n'est pas responsable de l'encaissement des impôts sur le revenu, la fortune et foncier, car celui-ci est le fait du canton qui lui reverse des tranches hebdomadaires au montant aléatoire. Lors de notre visite, 100 000.- francs venaient d'être crédité. Mais la liste non exhaustive ci-dessous des encaissements et des paiements est

particulièrement cossue. Il y a d'abord les taxes : sur les déchets, les collecteurs, l'épuration, les ordures. Les locations : du congélateur, du refuge, des terrains agricoles, des appartements communaux, de la salle polyvalente. Les émoluments des manifestations, les émoluments administratifs. L'encaissement de la consommation d'eau, des amendes, des annonceurs de Contact. La rétribution des employés et des municipaux. Il y a ensuite le suivi des emprunts communaux, des amortissements, des investissements, l'information « en live » à la municipalité de la situation financière de la commune. La gestion des fournisseurs, des débiteurs, du contentieux, des assurances. Et enfin bien sûr la comptabilité, le bouclage des comptes et l'élaboration du budget.

Notre nouveau boursier se réjouit de vous rencontrer et vous accueille volontiers, avec un café, le jeudi matin de 07h30 à 11h00 ou sur rendez-vous.

Pascal Moullet

Les pros de l'urgence élisent domicile à Bottens

Depuis quelques mois, les locaux de l'ancien fitness sont occupés par l'entreprise Emergency Training Center. Fondée en 2010 à Cugy, elle a pour objectif de former le plus grand nombre aux soins d'urgence et à la pratique des premiers secours que ce soit dans les hôpitaux, les cliniques, les entreprises ou pour les particuliers.

Daniel Lopez, son fondateur et directeur général, est un habitant de Froideville. Ambulancier-urgentiste de formation et riche d'une longue expérience dans le domaine pré-hospitalier, il a permis à son entreprise de devenir le centre de référence en Suisse romande et plus loin encore. Ce centre forme actuellement plus de 3000 personnes aux gestes de base de la réanimation et défibrillation, 800 professionnels de la santé aux gestes avancés et 650 secouristes d'entreprise. Pour les entreprises, les formations se font en immersion totale dans leurs propres locaux. L'utilisation de maquillage plus vrai que nature permet aux

employés de ces entreprises d'être au plus proche de ce qui pourrait se passer en cas d'urgence. Bluffant!

Son récent déménagement à Bottens a pour but de s'adapter aux nouveaux besoins et surtout de pouvoir dispenser des cours dans leurs propres locaux aménagés spécialement pour cela. Trois salles de cours appropriées pour la simulation avancée ont été créées à partir des plans imaginés par Daniel Lopez et son équipe de 12 collaborateurs.

Depuis que des cours sont organisés chez eux, il n'y a jamais eu autant de médecins qui sont passés par Bottens! En effet, les cours sont dispensés par plus de 200 instructeurs vacataires, tous des professionnels de la santé confirmés. Emergency Training Center et ses instructeurs forment un grand nombre de médecins en fin de formation. Cet enseignement est de très haute qualité avec des exigences de haut niveau. Depuis quelque temps, le centre a ajouté



à ses prestations la vente de matériel tel que défibrillateurs, mannequins d'entraînement et sacs de premiers secours. Par exemple, tous les défibrillateurs que vous trouverez chez le géant orange viennent de chez eux.

Alors si vous êtes patron d'entreprise ou simplement intéressé individuellement à la formation en premiers secours, il n'y a qu'une seule adresse, c'est celle d'Emergency Training Center.

David Vergères

SuperMamans... Super idée !

Inspiré d'un modèle français, « Supermamans.ch » est un réseau d'entraide gratuit. A l'initiative de la lausannoise Elisa Kerrache, il est actif depuis 2015 dans le canton de Vaud.

Soutenir les jeunes mamans et renforcer les liens sociaux autour d'elles, c'est le but de cette association, présente aujourd'hui dans tous les cantons romands, reconnue d'utilité publique par ceux-ci. Elle fonctionne grâce aux cotisations de ses membres, à des donateurs, au bénévolat et au produit de ventes de gâteaux et d'artisanat.

L'an dernier, 651 familles romandes en ont bénéficié. 1481 « mamans cadeaux » sont actuellement enregistrées. L'une d'entre elles et son mari, habitants de Bottens, ont accepté de nous recevoir.

Cindy et Dany Batista sont les heureux parents, tous deux très investis, de deux charmants bambins : Ilan, né le 24 juin 2017, et Ayan, tout fraîchement arrivé au monde, le 24 mai 2020.

Bien que connaissant, grâce à sa cousine, l'existence de « SuperMamans » lors de la naissance de son

premier enfant, Cindy Batista n'avait pas jugé bon d'y avoir recours. Erreur... Erreur... L'expérience étant «une lumière qui luit dans notre dos» à la naissance du second, elle n'a pas hésité à solliciter les services de ce réseau !

Bien qu'il n'y ait aucune obligation de rendre la pareille, elle est devenue maman cadeau. « J'ai souhaité à mon tour offrir à d'autres un soutien. » Son mari et elle insistent sur l'importance des liens créés : «Cela permet d'avoir de la visite, de partager, d'échanger, de faire des connaissances.»

Cindy Batista nous a permis de bien comprendre le concept : Des « MamansCadeaux » bénévoles cuisinent et apportent un repas à de jeunes mères : les « MamansA-Bichonner ». La « maman cadeau » doit indiquer, sur la plateforme de l'association, la région dans laquelle elle souhaite oeuvrer. Une « maman contact » du réseau lui envoie un Doodle avec les disponibilités d'une mère à bichonner habitant dans son périmètre. Cette dernière confirme alors le rendez-vous, indique le nombre de personnes qui vont bénéficier du service, s'il y a des allergies ou des intolérances, etc...

Le jour J, la « maman cadeau » dépose son repas. La « maman à bichonner » a droit à deux à cinq visites, réparties sur plusieurs jours ou semaines, au maximum deux mois après son retour à la maison ».

«Parmi les mamans cadeaux on compte essentiellement des femmes, mères de petits ou d'adolescents, mais aussi quelques grands-mères, des personnes sans enfants et quelques papas qui viennent en couple». Ce sont les propos d'Elisa Kerrache, rapportés dans le 24Heures du 11 février 2020.

Seront-ils l'occasion pour certains lecteurs d'une nouvelle vocation?

Carine Delpierre



Cindy Batista, supermaman enthousiaste

Chronique du bon vieux temps

Un p'tit coup de chasselas de Bottens.....

On est en 1850. A cette date, un accord a été passé entre le canton et le clergé catholique du district d'Echallens. Ce dernier abandonne ses fonds curiaux (par ex. à Bottens: le chalet curial) pour permettre de créer un établissement en faveur des incurables (Cery). En revanche, l'Etat s'engage à assurer le traitement des prêtres du district.

Le Conseil d'Etat est donc en droit de procéder à la vente desdits biens. Les confrères de Bottens contestent la démarche et font parvenir une pétition au Grand Conseil.

29 mai 1850 : « Monsieur le Président annonce qu'il est arrivé sur le bureau une pétition des confrères catholiques de Bottens, Poliez-le-Grand,

Poliez-Pittet et Assens qui prient le Grand Conseil qu'il ne soit pas donné suite aux projets de vente des immeubles attachés à leur paroisse. Et pour le cas où le contraire arriverait que le produit des immeubles ne soit pas détourné de sa destination primitive. » (PV GC)

Le bien bottanais le plus surprenant est sans conteste une vigne, située sur le territoire de Pully au lieu-dit Les Potalles. Ses dimensions sont honorables : 131 toises 15 pieds en vigne (ce qui doit faire dans les 500 m²) et 13 toises 20 pieds en champ. Hélas le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ne font pas grand cas de la pétition car un nouveau PV nous informe que :

« Article 1 : L'adjudication de cette vigne est ratifiée.

Article 2 : Le Conseil d'Etat est autorisé à vendre la vigne des Potalles pour le prix de 905 francs. »(dans les 10 000 francs d'aujourd'hui si on fait confiance à l'évolution de l'indice des prix à la consommation)

Et c'est ainsi qu'à tout jamais, les Bottanais ont perdu l'espoir de se désaltérer avec un p'tit coup de chasselas étiqueté Cure de Bottens !

Sources :

1. extrait PV Grand Conseil.
2. Relations avec l'Etat dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Henri Marmier, 1939

Pascal Moullet

Journal de la commune de Bottens
N°79 | Septembre 2020
Le journal Contact paraît 3 fois par année et
est distribué comme tout-ménage.

Rédacteur en chef
Pascal Moulet 021 881 24 09

Envoi des textes
journalcontact@bottens.ch

Conception et mise en page
Nadège Bober Khan

Rédacteurs
Carine Delpierre
Philippe Guignard
Pascal Moulet
David Vergères

Publicité
Pascal Moulet
journalcontact@bottens.ch

Impression
PCL Presses centrales SA, Renens

Prochaine parution décembre 2020.
Veuillez envoyer vos articles pour
le 30 novembre 2020 au plus tard.

Prochaines manifestations

2020

- 11 et 12 septembre, fête de la patate
- 3 octobre, Boulangers sympas
- 8 novembre, Kermesse
- 26 et 27 novembre, marché de Noël
- 4 décembre, Téléthon
- 27 décembre, match aux cartes
- 31 décembre, Nouvel-an

Sous réserve de modifications en raison de la situation sanitaire du moment. Veuillez consulter le site de Bottens pour plus de détails.

Toutes les manifestations sur
www.bottens.ch

Photos

Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main ou en l'air, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

SHOP  **ESPACE**
HOMME/FEMME
LIVRE DANS TOUTE
LA SUISSE

boutique
ESPACE *homme*
femme

Nouveau shop en ligne: www.espace-homme.ch
Boutique: Place du Marché - Echallens

LE MOINE BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINERALES
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

« TONTON » « LE MOINE »
Meylan Philippe MARTIN PIERRE
079 676 32 77 079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com 1053 Cugy tél/fax: 021 881 53 33

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30

 利苑酒樓
LI GARDEN RESTAURANT

Mets à l'emporter
Take Away

Cuisine Asiatique
Spécialités Thaïlandaises
Malaisienne et Chinoises

Route de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92

 Aroma du Château

CONSEILS ET PRÉPARATIONS AUX HUILES ESSENTIELLES
Muriel Nicod
Laborantine médicale diplômée en aromathérapie
muriel.nicod@aromaduchateau.ch
079 468 78 03
Route du Château 3, 1041 Bottens

RAIFFEISEN

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège Rte St-Germain 3 1042 Assens	Agences Rte de Lausanne 10 1033 Cheseaux	Rue du Centre 21 1023 Crissier	Rue de la Mère 4 1020 Renens
---	---	-----------------------------------	---------------------------------

Tél. 021 887 07 07
Fax 021 887 07 06

www.raiffeisen.ch/assens